infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Québec : lancement de la campagne « Exigez l’étiquetage ! » des OGM

Par Louise-Anne Petit (*)

Publié le 02/05/2016, modifié le 09/03/2026



Vigilance OGM [1], association implantée à Montréal, a lancé le 18 avril 2016 une campagne d’envergure « Exigez l’étiquetage ! » pour l’étiquetage obligatoire des organismes génétiquement modifiés (OGM) au Québec. La soirée festive qui marquait le début de cette campagne, préparée de longue date par les deux permanents de Vigilance OGM et de nombreux bénévoles, a réuni plus d’une centaine de personnes. Alors que le Canada se place au cinquième rang mondial des pays producteurs d’OGM (6,4% de la production mondiale), cette campagne vise à faire du Québec la première province canadienne et le deuxième territoire nord-américain, après son voisin le Vermont [2], à obtenir l’étiquetage obligatoire des OGM.

Il existe au Québec trois cultures génétiquement modifiées (GM) : le soja, le colza et le maïs. La luzerne pourrait être la prochaine sur la liste. En 2014, les surfaces d'OGM dans cette province étaient supérieures aux surfaces cumulées de 177 pays dans le monde. Le Canada a par ailleurs autorisé en 2013 la production commerciale d'un saumon génétiquement modifié pour atteindre sa taille adulte trois fois plus rapidement, ouvrant ainsi la porte à la consommation humaine du premier animal GM dans le monde.

La législation actuelle au niveau fédéral n'a cependant pas totalement éludé la question de l'étiquetage des OGM. Une loi adoptée en 2003 a en effet instauré l'étiquetage volontaire. Marie-Neige Besner, responsable des communications à Vigilance OGM, explique que cette loi n'a eu que peu, voire pas d'effets, sur l'étiquetage des OGM au Canada. Mais elle souligne l'apparition d'une conjoncture favorable à la lutte qui s'engage avec cette campagne : « *Le Vermont montre la voie, avec l'entrée en vigueur de l'étiquetage obligatoire le 1er juillet 2016. Cette première en Amérique du Nord a notamment poussé six grandes multinationales - Campbell's, General Mills, Kellogg's, Mars, ConAgra Foods, Nestlé - à adopter des politiques d'étiquetage volontaire des OGM et à demander un projet de loi fédérale aux États-Unis. Un mouvement s'amorce et nous voulons profiter de cette dynamique* ». Le changement de gouvernement au Québec [3] semble également créer un contexte propice à ces évolutions. « *Nous avons rencontré les personnes en charge de ces dossiers. Elles semblent ouvertes à ces questions, mais si nous ne les poussons pas dans la bonne direction, rien ne se passera* », explique encore Mme Besner.

Permettre de consommer ou non des produits OGM

En septembre 2015, un sondage Ipsos Reid sur les OGM a montré que 88% des Canadiens et Canadiennes sont favorables à l'étiquetage obligatoire des OGM et 59% contre les modifications génétiques des semences et des animaux destinés à l'alimentation. « *Il faut relier les consommateurs et les agriculteurs afin de lutter contre la perte de confiance et pousser à une production agricole dont la qualité sera accrue* », soutient Thibault Rehn, coordinateur de Vigilance OGM. Au Québec, les OGM sont très présents dans l'alimentation animale ainsi que dans de nombreux produits dérivés du maïs, du colza et du soja. Il s'agit donc en priorité de permettre à tout un chacun d'avoir le choix de consommer ou non des produits OGM. « *La traçabilité et la transparence sont les seules façons d'assurer la qualité et la constance des produits* », a affirmé récemment Normand Laprise, chef du restaurant Toqué ! à Montréal et porte-parole de la campagne.
Les agriculteurs sont également demandeurs de ces nouvelles règles. Quarante fermes québécoises appuient déjà ouvertement la campagne lancée par Vigilance OGM. « *L'accès à l'information permet de choisir et de soutenir les producteurs et les produits qui concordent avec nos valeurs* », a ajouté M. Laprise.

La campagne « Exigez l'étiquetage ! » devrait permettre aux citoyens et citoyennes du Québec de demander à leurs députés et ministères concernés [4], dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de travailler à l'adoption d'un projet de loi sur l'étiquetage obligatoire des OGM sur leur territoire. « *Le Québec représente 23% de la population canadienne, nous voulons croire qu'une législation instaurant l'étiquetage des OGM au Québec incitera l'ensemble des provinces à suivre cette voie* », ajoute Marie-Neige Besner.

« *La population n'a plus confiance en ce type d'agriculture industrielle basée sur une utilisation massive de pesticides. Plusieurs États l'ont compris, et même des multinationales maintenant. Qu'attendons-nous au Québec et au Canada ?* », insiste M. Rehn. Alors que 64 pays dans le monde imposent déjà un étiquetage des OGM, gageons que Vigilance OGM saura mobiliser l'opinion publique québécoise, à grand renfort de pétitions, de partages sur les réseaux sociaux et d'événements, pour faire évoluer la législation canadienne et offrir aux consommateurs une

meilleure information et une traçabilité accrue.

[1] http://www.vigilanceogm.org

[2] Pauline VERRIERE, « Etiquetage des OGM aux États-Unis : un duel législatif », *Inf'OGM*, 31 mars 2016

[3] Le gouvernement Philippe Couillard (Parti libéral du Québec) est l'actuel Conseil exécutif du Québec. Il a été formé le 23 avril 2014 suite aux élections générales du 7 avril 2014 et il succède au gouvernement indépendantiste Pauline Marois (Parti québécois).

[4] Les citoyens et citoyennes peuvent participer à la campagne « Exigez l'étiquetage ! » en se rendant sur la page http://www.etiquetageogm.com/agir/, et les organismes et entreprises peuvent manifester leur soutien sur http://www.etiquetageogm.org/appuis/.

Adresse de cet article : https://infogm.org/quebec-lancement-de-la-campagne-exigez-letiquetage-des-ogm/